



Les Archers de la Lande ont le plaisir de vous inviter
le samedi 12 et le dimanche 13 Novembre 2022

TIR EN SALLE 2x18m
4 départs - Sélectif pour le championnat de France

Gymnase (**chauffé**) du complexe sportif Salvador Allende
Saint Jacques de la Lande (parcours fléché)

ARBITRES : Bruno DEMELIN (arbitre responsable), Guillaume HEMBERT

4 départs	Départ	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement à distance 20mn	Début des tirs
Samedi matin	1	9h30	10h00	10h10	10h30
Samedi après-midi	2	14h00	14h30	14h40	15h00
Dimanche matin	3	8h30	9h00	9h10	9h30
Dimanche après-midi	4	13h30	14h00	14h10	14h30

Nombre de places par départ : 48 + 4 U11 (poussins)

Il est demandé de positionner vos archers sur les 4 départs (5 archers maxi du même club par départ)
(Faute de suffisamment de participants le club se réserve le droit d'annuler un départ).

U11(Poussins) : 1 cible soit 4 archers maxi par départ

Tarif	Jeunes*	Adultes
1 départ	6€00	8€00
2 départs **	10€00	14€00

* U11, U13, U15, U18, U21 (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors)

** Le 2^{ème} départ ne sera possible qu'en fonction des places disponibles

Les inscriptions devront parvenir avec le règlement, à l'ordre des Archers de la Lande, pour le **7 Novembre 2022** à Monsieur **Michel GARDAHAUT**, 1 cours de Lisbonne – 35200 - RENNES (tél : 06.01.39.08.03 - heures repas).

Pré inscriptions via Internet à : concours@lesarchersdelalande.com

Divers : Tenue de club ou blanche, chaussures de sports obligatoires.
Voir article C.9 des règlements généraux

*si la composition des cibles le permet

Blasons	Arc Classique	D 40 cm Trispots verticaux à la demande *	U18, U21, S1, S2, S3
		D 60 cm uniquement	U13, U15
		D 80 cm uniquement	U11
	Arc à Poulies	Trispots verticaux 40 cm	U18, U21, S1, S2, S3
	Arc nu	D 40 cm Trispots verticaux à la demande *	U21, S1, S2, S3
		D 60 cm uniquement	U18

Résultats et récompenses dimanche vers 18h00

Tombola à chaque départ et **super lot** à gagner sur l'ensemble du concours (baptême en hélicoptère)

Protocole sanitaire

Le concours s'effectuera dans le respect du protocole sanitaire édicté par le Préfet d'Ille et Vilaine, la mairie de St Jacques de la Lande et la FFTA. Les compétiteurs, accompagnateurs, bénévoles et le public seront tenus de le respecter.

Récompenses

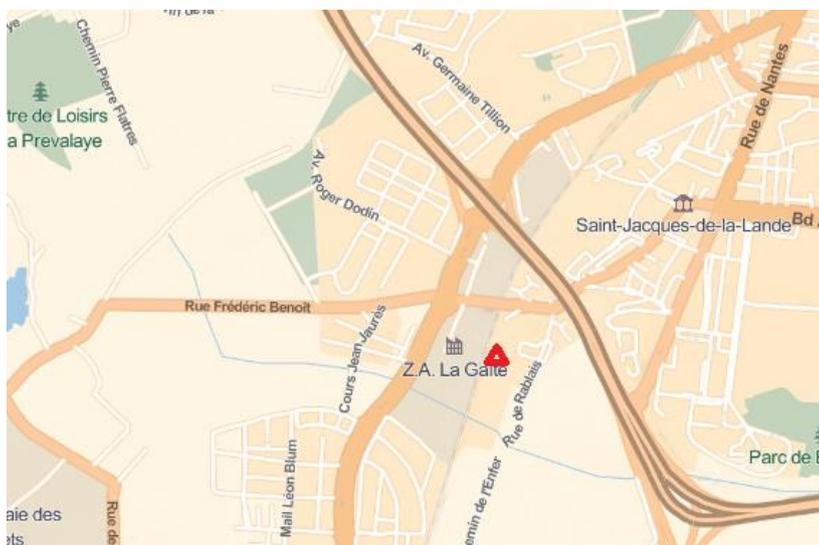
Aux trois meilleurs archers de chaque catégorie.

Classement par équipes de clubs suivant les règlements de la FFTA.

Trophée par équipes de club : 4 archers dont 1 Jeune, 1 femme. **1 arc à poulies maximum**. Le trophée sera acquis définitivement après 3 victoires consécutives ou 5 victoires non consécutives. La composition des équipes sera constituée au moment de l'inscription et ne pourra pas être modifiée.

- * 2016 : Les Archers de la Roche aux Fées (RETIERS)
- * 2017 : Les Archers de Sévigné (CESSON-SEVIGNE)
- * 2018 : Les Archers de Liffré (LIFFRE)
- * 2019 : Les Archers de la Roche aux Fées (RETIERS)
- * 2021 : Les Archers de Coigny (Fougères)

Lieu :



Buvette : Cafés, boissons, gâteaux (si le protocole le permet)

CHALLENGE 2022

CHALLENGE 2022

INSCRIPTION DE L'EQUIPE

<u>Club :</u>	
Archers	Cat. / Arc